



Rémy SEGUIN
Lionel SALEMBIER
Marie-Françoise BONNIER-TROUBAT
Sylvain BOISSIÈRE
Gilles LACHAISE
Cécile RIVOIRE
Alexandra MICHAUT-VINCENT

ASSOCIATION DIOCESAINE DE DIJON
20, rue du Petit Potet
21000 DIJON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2011

Ce rapport contient 13 pages

DIJON Siège social

28, rue de la Redoute
21850 ST-APOLLINAIRE
Tél. 03 80 63 03 00
Fax 03 80 73 03 50

**Adresse postale
DIJON**

ZAE Cap Nord
B.P. 37913
21079 DIJON CEDEX

SAULIEU

22, rue de la Foire
21210 SAULIEU
Tél. 03 80 63 03 00
Fax 03 80 73 03 72

CORGOLOIN

Rue des Maisons Rouges
21700 CORGOLOIN
Tél. 03 80 63 03 00
Fax 03 80 73 03 73





ASSOCIATION DIOCESAINE DE DIJON

Association déclarée régie par la loi de 1901

Siège social : 20, rue du Petit Potet 21000 DIJON

Rémy SEGUIN
Lionel SALEMBIER
Marie-Françoise BONNIER-TROUBAT
Sylvain BOISSIÈRE
Gilles LACHAISE
Cécile RIVOIRE
Alexandra MICHAUT-VINCENT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux Membres du Conseil d'Administration,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'Association diocésaine, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations ;
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le trésorier. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

DIJON Siège social

28, rue de la Redoute
21850 ST-APOLLINAIRE
Tél. 03 80 63 03 00
Fax 03 80 73 03 50

Adresse postale DIJON

ZAE Cap Nord
B.P. 37913
21079 DIJON CEDEX

SAULIEU

22, rue de la Foire
21210 SAULIEU
Tél. 03 80 63 03 00
Fax 03 80 73 03 72

CORGOLOIN

Rue des Maisons Rouges
21700 CORGOLOIN
Tél. 03 80 63 03 00
Fax 03 80 73 03 73



II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

. Règles et principes comptables

Les notes **1. REGLES ET METHODES COMPTABLES** de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des opérations suivantes : honoraires de messes, legs, dons manuels et immobilisations corporelles et incorporelles.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

. Estimations comptables

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par l'association décrites dans l'annexe concernant la coupure sur les legs, sur la base des éléments disponibles le jour de nos contrôles, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Saint-Apollinaire, le 16 mai 2012

AUDIT GESTION CONSEIL
Commissaire aux Comptes


Gilles LACHAISE
Commissaire aux Comptes Associé
Représentant la Société

ASSOCIATION DIOCESAINE DE DIJON

BILAN ACTIF AU 31 DECEMBRE 2011

	BRUT	Prov./ Amort	NET	NET N-1
<u>ACTIF IMMOBILISE</u>				
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 180 569		1 180 569	1 144 717
Constructions	17 312 967	7 926 840	9 386 126	7 888 551
Inst.Tech. mat. Outi. Indust.	439 071	300 963	138 108	140 103
Autres immobilisations Corporelles	936 427	679 367	257 060	218 114
Immobilisations en Cours	777 489		777 489	1 211 349
Total	20 646 522	8 907 170	11 739 352	10 602 834
Immobilisations Financières				
Titres immobilisés	955 565	355 628	599 937	609 641
Prêts	222 040	154 000	68 040	62 007
Autres immobilisations financières	2 837		2 837	3 077
Total	1 180 441	509 628	670 813	674 725
TOTAL (I)	21 826 963	9 416 798	12 410 165	11 277 559

ACTIF CIRCULANT

Stocks				
Matières premières, approv.	54 861		54 861	57 482
Total	54 861	-	54 861	57 482
Créances				
Avances et acomptes versés sur cdes	5 700		5 700	4 620
Clients et comptes rattachés	27 939		27 939	45 956
Autres Créances	1 041 480	46 703	994 777	931 544
Total	1 075 119	46 703	1 028 416	982 120
Divers				
Valeurs mobilières de placement	15 071 790	1 495	15 070 295	13 997 639
Disponibilités	3 477 628		3 477 628	3 842 911
Total	18 549 418	1 495	18 547 923	17 840 550
Total Actif circulant	19 679 398	48 198	19 631 199	18 880 152

Comptes de régularisation

Charges Constatées d'avance	49 087		49 087	34 819
TOTAL (II)	19 728 484	48 198	19 680 286	18 914 971

TOTAL (I + II)	41 555 448	9 464 997	32 090 451	30 192 530
-----------------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------

CERTIFIÉ RÉGULIER ET SINCÈRE
 Le Commissaire aux Comptes
AUDIT GESTION CONSEIL

ASSOCIATION DIOCESAINE DE DIJON

BILAN PASSIF AU 31 DECEMBRE 2011

	MONTANT	N - 1
<u>Fonds associatifs</u>		
Fonds propres		
Fonds de dotation	753 154	753 154
Fonds associatif sans droit de reprise	4 837 470	4 531 825
Réserves		
Autres réserves	11 126 812	11 126 812
Report à nouveau	10 261 993	7 940 557
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou Perte)	1 604 552	2 321 436
Subventions d'investissements	110 621	
TOTAL (I)	28 694 601	26 673 783
<u>Provisions pour risques et charges</u>		
Provisions pour risques	127 164	129 403
Provisions pour charges		
TOTAL (II)	127 164	129 403
<u>Fonds dédiés</u>		
Sur dons manuels	136 882	202 294
TOTAL (III)	136 882	202 294
<u>Dettes</u>		
Emprunts et dettes financières divers	596 761	647 907
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	354 763	246 465
Dettes fiscales et sociales	456 056	465 946
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	88 945	137 405
Autres dettes	1 611 110	1 664 540
TOTAL (IV)	3 107 635	3 162 263
Produits constatés d'avance	24 168	24 787
TOTAL (V)	24 168	3 187 050
TOTAL GENERAL (I à V)	32 090 451	30 192 530

ASSOCIATION DIOCESAINE DE DIJON

RESULTAT DE L'EXERCICE
Période du 01/01/2011 au 31/12/2011

	2011	2010
Produits d'exploitation		
70 Cessions et prestations de services	1 079 283	1 205 590
71 Denier de l'Eglise et quêtes	4 486 592	4 413 508
74 Subventions	47 611	73 395
75 Autres produits	2 259 997	1 990 022
Transfert de charges	29 679	31 476
Total A	7 903 162	7 713 991
Charges d'exploitation		
60 Achats de marchandises	1 447 372	1 393 064
61 Fournitures et services extérieurs	2 736 475	2 727 862
63 Impôts, taxes et versements assimilés	284 294	235 775
64 Charges de personnel	2 917 046	2 674 928
65 Autres charges gest.cour.	311 796	352 152
Total B	7 696 983	7 383 781
MARGE BRUTE D'EXPLOITATION (I)=A-B	206 179	330 210
78 Reprises sur provisions (et amort.)	22 287	16 437
68 Dotations aux amort.et provisions courants	750 654	662 555
Total C	728 367	646 118
RESULTAT D'EXPLOITATION (II)=I-C	(-522 188)	(-315 908)
Produits financiers	482 614	430 334
Charges financières	20 297	20 582
RESULTAT FINANCIER (III)	462 317	409 752
RESULTAT COURANT (IV)=II+III	(-59 870)	93 844
77 Produits exceptionnels	1 886 047	2 168 211
78 Reprise s/amortis.et provisions exceptionnels	37 000	200 826
789 Report ressources.non utilisées exerc.antérieurs	100 000	100 000
Produits exceptionnels	2 023 047	2 469 037
67 Charges exceptionnelles	205 524	95 727
68 Dotat.aux amortis.et provisions exceptionnels	4 000	3 000
689 Engagements à réaliser s/ressources affectées	60 439	58 303
Charges exceptionnelles	269 963	157 030
RESULTAT EXCEPTIONNELS (V)	1 753 084	2 312 007
69 Impôts sur revenus financiers ou fonciers	88 662	84 417
RESULTAT DE L'EXERCICE = IV+V	1 604 552	2 321 434

ANNEXE
Aux comptes annuels présentés en Euros
Période du 01/01/2011 au 31/12/2011

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2011 dont le total est de 32 090 451 € et au compte de résultat de l'exercice dégagant un résultat de 1 604 552 €, présenté sous forme de liste.
L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2011 au 31/12/2011.
Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

SOMMAIRE

Evénements marquants de l'exercice 1-Règles, méthodes, remarques comptables, compléments ... 1.1-Principes généraux 1.2-Règles spécifiques de comptabilisation des produits 1.3-Immobilisations corporelles et incorporelles 1.4-Stocks 1.5-Créances et dettes 1.6-Fonds propres 1.7 Fonds dédiés 1.8 Résultat exceptionnel 2-Etat des immobilisations 3-Etat des amortissements 4-Etat des provisions 5-Echéancier des créances et des dettes 6-Autres tableaux :	6.1-Produits et avoirs à recevoir 6-2-Charges à payer et avoirs à établir 6-3-Charges et produits constatés d'avance 6.4-Variation des fonds associatifs 7-Autres tableau et notes 7.1-Ventilation des recettes par nature 7.2-Résultat financier 7.3-Crédit-bail 7.4-Engagements financiers 7.5-Dettes garanties par des sûretés réelles 7.6-Effectif moyen 7.7-Engagements en faveur des personnes 7.8-Valorisation du bénévolat 7.9-Droit individuel à la formation
---	--

EVENEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Comme annoncé l'an dernier, les activités lucratives de restauration et d'accueil de groupes extérieurs, intégrée dans l'Association Diocésaine au deuxième semestre 2010 pour faire face à la dissolution de l'Association du Grand Séminaire de Dijon, ont bien été externalisées au 1er janvier 2011. Il en résulte une diminution des « Prestations de services » et une augmentation des « Autres produits », à laquelle contribue notamment le fait que les charges ou loyers payées par les occupants de la Maison diocésaine portent désormais sur l'année complète.
On peut noter la vente en fin d'année d'un terrain de la Paroisse Saint Paul sous condition de fouilles archéologiques. Le montant de la vente est bloqué sur un compte à terme en attendant la levée de cette dernière condition, devenue effective en mars 2012.

1 - REGLES, METHODES, REMARQUES COMPTABLES

1.1 Principes généraux :

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.2. Règles spécifiques de comptabilisation des produits :

Honoraires de messes : En conformité au plan comptable annoté des associations diocésaines, la comptabilisation des honoraires de messes passe par des comptes de tiers pour les encaissements et les reversements depuis le 1er janvier 2006. L'insuffisance de la collecte par rapport aux versements est déduit de la recette du casuel.

Legs : La comptabilisation du produit des biens destinés à être cédés s'effectue bien par bien, sans attendre la clôture générale du legs. Afin d'être en mesure de connaître l'intégralité des charges liées aux legs, la comptabilisation en produit du solde des legs n'intervient qu'un an après le décès du donateur. L'évaluation de la valeur des legs acceptés restant à réaliser est établie sur la base des estimations des notaires.

Dons manuels : Les ressources provenant de la générosité du public qui ne sont pas précisément affectées sont intégrées en totalité dans les produits de l'exercice. Pour les dons reçus pour une affectation précise, les sommes perçues sont inscrites dans les comptes 195 et 197 jusqu'à la réalisation effective des actions spécifiées par le donateur.

CERTIFIÉ RÉGULIER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes
AUDIT GESTION CONSEIL

ANNEXE
Aux comptes annuels présentés en Euros
Période du 01/01/2011 au 31/12/2011

1.3 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après réduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus. Cette évaluation ne tient pas compte des indemnités d'éviction éventuelles.

Seuls les immeubles figurant à l'actif du bilan pour une valeur supérieure à 100 000 euros ont fait l'objet d'une décomposition entre leurs différents éléments, du fait de leurs durées d'utilisation différentes. La méthode rétrospective a été retenue.

Immobilisations non décomposables :

L'association a choisi de ne pas constater de valeur résiduelle pour le coût d'entrée des immobilisations car elle ne dispose pas d'informations précises quant à leur valeur en cas de revente éventuelle.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Nature des biens	Durée d'amortissement	Nature des biens	Durée d'amortissement
Eglises, chapelles	De 2 à 50 ans	Matériels	5 ans
Locaux hors églises	20 ans	Matériels informatiques	3 ans
Agencement	10 ans	Logiciels	1 an
Mobilier	10 ans		

Pour certains biens (essentiellement églises et chapelles) acquis depuis la loi de 1905, il n'a pas été possible de retrouver la valeur de leur construction. Toutefois, compte tenu de leur ancienneté, ces constructions sont sans doute totalement amorties pour l'essentiel de leurs composants.

Le tableau ci-après présente les biens concernés et, lorsqu'elle est connue, l'année de leur entrée dans le patrimoine diocésain.

Commune	Nature du bien	Date d'entrée (1)	Superficie Terrain m2	Prix Terrain en €	Prix Bâtiment en €
---------	----------------	-------------------	-----------------------	-------------------	--------------------

BATIMENTS. APPARTEMENTS PRESBYTERES.DIVERS (2)

Fontaine les Dijon	Logement +terrain de sport	2006	13 712	NC	53 711
Dijon	Maison 5 rue Arthur Deroye	2006	384	NC	NC
Santenay	Presbytère, 5 r.Ste Agathe, salle, Petite-rue	2006	2308+274	NC	NC
Is/Tille	Presbytère, salles 9/11 r. G. Bouchu	1927	777	NC	NC
Arnay le Duc	Vicariat->Presbytère 62 r. L&J Barnet	1974	787	2 134	NC
Genlis	Maison paroissiale Don Chanoine G.Delarue	2006	NC	NC	NC

CHAPELLES

Corcelles les Monts	Chapelle Don Chanoine Colette Indiv. Lemaire	2006	287	NC	NC
Montigny Montfort	Chapelle	2006	NC	NC	NC
Poncey les Athée	Chapelle 5 Grande-Rue	2006	381	NC	NC
Selongey	Chapelle Ste Gertrude	2006	963	NC	NC
Varanges	Chapelle « Derrière la Vigne » (D481)	2006	440	NC	NC
Fontaine les Dijon	Chapelle St Martin rue du Fbrg St Nicolas	2006	6 153	NC	NC
Dijon	Chapelle Ste Anne+salles 23 r. des Roussottes	2006	2 522	NC	NC
Dijon	Chapelle St Louis+Logts 40-42 rue de la Chapelle S.	1987	1 301	NC	NC
Dijon	Chapelle St François 20 bd de l'Ouest	1960	1 413	NC	NC

(1) Entrée dans la patrimoine de l'association, ou simplement dans les comptes si l'année indiquée est 2006. Lorsque l'année est antérieure à la création de l'association (1924), il s'agit de la date d'entrée dans le patrimoine diocésain.

(2) Après vérification, certains biens figurant dans cette liste l'an dernier s'avèrent propriétés d'association paroissiales et non diocésaines. Ils ont été retirés de la liste.

CENTRE REGIONAL FISCAL
Le Commissaire aux Comptes
AUDIT GESTION CONSEIL

ANNEXE
Aux comptes annuels présentés en Euros
Période du 01/01/2011 au 31/12/2011

Commune	Nature du bien	Date d'entrée	Superficie Terrain m2	Prix Terrain en €	Prix Bâtiment en €
EGLISES					
Senailly	Eglise « Le Pré de la Tour »	2006	618	NC	NC
Santenay	Eglise en partie	2006	NC	NC	NC
Venarey	Eglise Ste Chantal et presbytère	2006	6 391	NC	NC
Chenove	Eglise	1938	6 271	8 384	NC
Dijon	Ensemble St Joseph, SCI Jouvence	1909	NC	NC	NC
Dijon	Ensemble St Paul	1913	8 074	NC	NC
L'Etang Vergy	Eglise (+presbytère) 14 rue de Bévy	1927	2 540	NC	NC
Dijon	Ensemble Sacré-Cœur	1930	10 987	131 851	NC
Dijon	Ensemble St Jean Bosco	1950	3 821	127 257	NC
Dijon	Ensemble St Bernard 10 bd A. de Yougoslavie	1958	12 088	NC	NC
Dijon	Ensemble Ste Bernadette 4 av. des Grésilles	1962	3 354	NC	NC
SALLES					
Quetigny	Salle 2 rue de l'Eglise	2006	NC	NC	NC
Dijon	Salles St Pierre 11 place Wilson	2006	Sol d'autrui	NC	NC
Dijon	Salles Ste Chantal 177 av. Eiffel	2006	NC	NC	NC
TERRAINS SEULS					
St Aubin	Vigne AOC Bourgogne 34ares82	1941	3 082	NC	
Flavigny	Jardin du presbytère (A2074)	1945	496	NC	
DIVERS					
Villy en Auxois	Statue et terrain	2006	NC	NC	NC
Vauxsaulles	ND de Vauxsaulles (terrain+statue)	2006	21 280	NC	NC
Magny les Villiers	Oratoire	2006	27	NC	NC
Bligny le Sec	Terrain 1ha44 avec statue	2006	14 400	NC	NC

NC=non connue ;

1.4 Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix d'achat. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks. Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

1.5 Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.6 Fonds propres

Le compte de Fonds dédiés pour la fondation de messes dite "Oblatio" a été reclassé en fonds propres sans droits de reprise, mais conserve son usage premier.

1.7 Fonds dédiés

Les fonds dédiés sur dons manuels, attribués aux Compagnons Bâisseurs d'Eglise, s'élevaient en début d'exercice à 138 208 €, la collecte ayant excédé au cours des 5 dernières années les fonds prélevés pour financer des chantiers. Le financement des travaux se faisait plutôt sur fonds propres et l'association réservait les fonds collectés aux chantiers sur lesquels elles souhaitait communiquer dans le journal des Compagnons Bâisseurs, « Pierre d'Angle ». Cette année, ces fonds ont été augmentés du solde non utilisé de la collecte de l'année, soit 60 439 €, et diminués de 100 000 € attribués à deux chantiers en cours: le réaménagement du Presbytère de Sainte Thérèse à Chenôve (50 000 €) et l'aménagement d'un appartement pour un prêtre à Pouilly-en-Auxois (50 000 €), avec la ferme volonté d'utiliser prioritairement, pour le financement des chantiers, les fonds collectés par les Compagnons Bâisseurs, avant les fonds propres de l'association. D'autres fonds dédiés correspondent à des versements de donateurs pour faire dire des messes (17 997 €), pourvoir à l'entretien des prêtres de Beaune (18 141 €), entretenir des tombes de prêtres (2 097 €). La Fondation Oblatio a été reclassée en fonds propres.

1.8 Résultat exceptionnel :

Il y a lieu de souligner cette année encore l'importance du résultat exceptionnel dans la formation du résultat de l'exercice. Une partie de ce résultat exceptionnel est consécutif à la demande de la paroisse Saint-Paul de vendre un terrain lui appartenant. Cette vente a dégagé une plus-value de 650 000 €, correspondant à la totalité du prix de vente. L'essentiel du résultat exceptionnel continue à provenir des legs, pour 1 014 000 €, montant légèrement supérieur à la valeur des legs acceptés telle qu'elle était connue en début d'exercice. La moitié de ce montant est obtenu grâce à un seul legs, ce qui illustre la volatilité potentielle de ce type de recettes.

CERTIFIE REGULIER ET SINCERE
 Le Commissaire aux Comptes
AUDIT GESTION CONSEIL

ANNEXE
Aux comptes annuels présentés en Euros
Période du 01/01/2011 au 31/12/2011

2 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin d'exercice
Terrains	1 144 717	56 410	20 557	1 180 569
Constructions sur sol propre	14 432 228	1 850 250	114 836	16 167 643
Constructions sur sol d'autrui	865 923	279 401	0	1 145 324
Install.techniques, matériels,...	477 566	46 019	84 514	439 071
Matériel de transport	58 969	1 000	2 200	57 769
Matériel de bureau, informatique, mobilier	834 619	169 067	125 029	878 658
Immobilisations corporelles en cours	1 211 349	965 522	1 399 383	777 489
Total	19 025 373	3 367 669	1 746 519	20 646 522
Autres participations	986 586	22 145	53 167	955 565
Prêts et autres immobilisations financières	256 084	30 386	61 594	224 877
Total	1 242 670	52 531	114 761	1 180 442
Total général	20 268 043	3 420 201	1 861 279	21 826 964

Détail des diminutions, s'il y a lieu	Diminutions par virement de poste à poste	Diminutions par cession ou mise HS	Total
Prêts et autres immobilisations financières	0	344 946	344 946

3 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
Constructions sur sol propre	6 665 278	579 871	81 969	7 163 181
Constructions sur sol d'autrui	744 323	19 337	0	763 660
Install.techniques, matériels,...	337 463	48 015	84 514	300 963
Matériel de transport	46 175	5 329	517	50 987
Matériel de bureau, informatique, mobilier	629 301	114 002	114 921	628 381
Total	8 422 540	766 554	281 921	8 907 171

4 - ETAT DES PROVISIONS

	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
Pour grosses réparations	0	0	0	0
Autres provisions	129 403	20 049	22 287	127 165
Total	129 403	20 049	22 287	127 165
Sur titres de participations	376 945	0	21 317	355 628
Sur autres immobilisations financières	191 000	0	37 000	154 000
Sur stocks et en-cours	0	0	0	0
Sur comptes clients	42 703	4 000	0	46 703
Autres dépréciations	57	1 438	0	1 495
Total	610 705	5 438	58 317	557 826
Total général	740 108	25 487	80 604	684 991
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation		20 049	22 287	
- financières		1 438	21 317	
- exceptionnelles		4 000	37 000	

CERTIFIÉ RÉGULIER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes
AUDIT GESTION CONSEIL

ANNEXE

Aux comptes annuels présentés en Euros
Période du 01/01/2011 au 31/12/2011

5 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

Etat des Créances	Montant brut fin d'exercice	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	222 040	56 785	165 255
Immobilisations financières	2 837	0	2 837
Créances :			
Avances et acomptes sur commandes	5 700	5 700	0
Clients et comptes rattachés	27 939	27 939	0
Autres Créances	1 041 480	1 041 480	0
Charges constatées d'avance	49 087	49 088	0
Total	1 349 082	1 180 991	168 092
Montants des prêts accordés dans l'exercice	29 651		
Remboursements des prêts dans l'exercice	88 597		

Etat des Dettes	Montant brut fin d'exercice	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	596 761	11 680	20 995	564 086
Fournisseurs et comptes rattachés	354 763	354 763	0	0
Dettes fiscales et sociales				
-Personnel et comptes rattachés	97 685	97 685	0	0
-Sécurité Sociale et autres organismes	256 478	256 478	0	0
-Etat et autres collectivités publiques	101 893	101 893	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	88 945	0	88 945	0
Autres dettes	1 611 110	1 611 110	0	0
Produits constatés d'avance	24 168	24 168	0	0
Total	3 131 803	2 457 777	109 940	564 086

6 -AUTRES TABLEAUX (1)

6.1 PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montants des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Autres créances	252 852

6.2 CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montants des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	213 232

6.3 CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges/Produits d'exploitation	49 087	24 168

6.4 VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

	Valeur début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin d'exercice
Fonds Propres :				
Fonds de dotation	753 154			753 154
Fonds associatif sans droit de reprise	4 531 825	305 645		4 837 470
Autres réserves	11 126 812			11 126 812
Report à nouveau	7 940 558	2 321 436		10 261 993
Résultat de l'exercice	2 321 436		716 884	1 604 552
Subventions d'investissements		110 621		110 621
Total	26 673 785	2 737 702	716 884	28 694 601

ANNEXE
Aux comptes annuels présentés en Euros
Période du 01/01/2011 au 31/12/2011

7 -AUTRES TABLEAUX (2)

7.1 VENTILATION DES RECETTES

Répartition par nature	Montant
Cessions et prestations de services	1 079 283
Denier de l'Eglise	2 673 423
Quêtes	1 813 169
Subventions	47 611
Reprises sur provisions et amortissements	22 287
Autres produits	2 259 997
Transfert de charges	29 679
Total	7 925 449

7.2 RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier ne tient pas compte d'une plus-value latente de 559 207 € au 31 décembre 2011 sur un contrat de capitalisation souscrit en février 2009 auprès de La Mondiale Partenaire, membre du Groupe AG2R La Mondiale, entreprise régie par le Code des Assurances, pour un montant de 5 000 000 €, et d'une plus-value latente estimée à 43 774 € au 31 décembre 2011 sur un autre contrat de capitalisation souscrit en juin 2010 auprès de ARCALIS, du groupe ALLIANZ, pour un montant de 1 500 000 €. Les plus-values éventuelles de ces contrats sont actuellement taxables au taux de 10% lors de leur réalisation.

7.3 CREDIT BAIL

Pour mémoire. Valeurs non significatives en l'état actuel de nos informations.

7.4 ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	Montant
Caution d'un emprunt bancaire du Centre universitaire catholique de Bourgogne	71 152
Caution des loyers du presbytère loué 22 rue de Montchapet jusqu'au terme des renouvellements du contrat	67 706
TOTAL	138 858
Engagements reçus	Montant
Restitution éventuelle d'une créance par la Maison du Clergé si retour à meilleur fortune	112 740
Valeur des legs acceptés mais dont l'accord de la Préfecture n'est pas encore obtenu	12 422
Valeur des legs acceptés et autorisés restant à réaliser (1)	443 195
TOTAL	568 357

(1) Cette valeur inclut les sommes déjà encaissées sur les legs et comptabilisées en fin d'exercice 2011 en comptes 475 pour la somme de 13 670 €.

7.5 DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

Néant.

CERTIFIÉ RÉGULIER ET SINCÈRE
 Le Commissaire aux Comptes
AUDIT GESTION CONSEIL

ANNEXE
Aux comptes annuels présentés en Euros
Période du 01/01/2011 au 31/12/2011

7.6 EFFECTIF au 31.12

Personnel salarié	Nombre	ETP
Cadres	4	3.25
Employés administratifs ou de service	28	20.67
Employés ayant reçus une mission d'Eglise	25	16.65
Employés entretien	12	8.33
TOTAL	69	48.90

7.7 ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES

7.71 PERSONNEL SALARIÉ

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité	2 277	43 534	45 811

L'indemnité de départ à la retraite à verser au personnel salarié de l'association est comptabilisée en provision pour risques et charges.

Ce montant a été déterminé salarié par salarié selon les règles fixées par le Code du travail, et en retenant les hypothèses suivantes :

- départ volontaire en retraite après les trimestres de cotisation qui donnent droit à l'indemnité de départ en retraite,
 - âge de départ à la retraite : 65 ans,
 - il n'a pas été retenu de taux d'évolution des salaires ni de taux d'actualisation,
 - le turnover est fixé à 0,95 pour les cadres et à 0,93 pour les non cadres,
 - la probabilité de rester dans l'entreprise jusqu'au départ à la retraite est de :
0,2 pour la tranche d'âge de 18 à 30 ans; 0,4 pour la tranche d'âge de 31 à 40 ans; 0,75 pour la tranche d'âge de 41 à 50 ans; 0,95 pour la tranche d'âge de 51 à 55 ans; 0,99 pour la tranche d'âge de 56 à 65 ans.
- La table de mortalité est celle de l'INSEE.

7.72 PRÊTRES

L'association verse un complément de traitement aux prêtres pensionnés, en sus des honoraires de messes et des pensions qu'ils perçoivent, de façon à porter leurs ressources au niveau de celles des prêtres actifs. Ce complément représente environ 200 euros par mois et par prêtre concerné, soit un engagement d'un million d'euros environ. Ce montant est calculé sur la base d'une espérance de vie moyenne des prêtres estimée à 80 ans pour ceux qui n'ont pas atteint cet âge, et 85 ans pour ceux qui l'ont déjà dépassé. Cependant, le fait que beaucoup de prêtres prolongent leur activité jusqu'à un âge très avancé autorise à penser que l'engagement ainsi chiffré n'est pas sans contreparties susceptibles de le compenser.

7.8 BENEVOLAT

L'association s'appuie sur la collaboration de nombreux bénévoles dans le domaine pastoral soit en paroisses (catéchistes, membres d'équipes d'animation pastorale,...) soit dans les services (aumôneries de prisons, d'hôpitaux, etc..).

Des bénévoles sont également présents dans les fonctions administratives.

Soit dans la curie, où sont intervenues bénévolement à l'archevêché en 2011 :

- 3 personnes à mi-temps aux Actes de Catholicité pendant 10 mois de l'année ;
- 1 personnes à mi-temps aux services administratifs, pendant 10 mois.

Soit dans les paroisses et les services, où de nombreux bénévoles apportent leurs compétences dans des fonctions de secrétaires, trésoriers, vice-présidents de conseils économiques paroissiaux, autres membres de ces mêmes conseils, responsables du Denier de l'Eglise, etc...

7.9 DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION :

DIF (nombre d'heures cumulées)	2008	2009	2010	2011
Acquis	2572	2901	4162	5015
Non demandés	2572	2901	4162	5015

CERTIFIÉ RÉGULIER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes
AUDIT GESTION CONSEIL